



Problème de voisinage - Chats

Par Mo2321

Bonjour à tous,

J'ai besoin d'informations en lien avec un problème de voisinage.

Notre voisin, individu très particulier et procédurier, nous a signalé (de façon agressive) que nos deux chats faisaient malheureusement leurs besoins dans son potager, il ne nous avait rien indiqué au préalable. Il a menacé d'installer des cages pour les attraper et de les déposer à la SPA par la suite (nos chats sont identifiés/pucés, stérilisés, vaccinés). Cette même personne intervient dès que nous faisons un peu de bruit, ou que nous plantons un chèvrefeuille susceptible de déborder sur sa propriété...

Pour éviter tout conflit avec cette personne déraisonnable nous avons décidé de ne plus laisser sortir nos chats, dont nous sommes dans tous les cas responsables cela va sans dire. Malgré tout, même si nos chats ne sortent plus du tout, peut-il tenter une action contre nous pour le simple fait que nos chats aient pu souiller son terrain ces dernières semaines ?

Si quelqu'un peut nous éclairer sur cette question ce serait fort sympathique.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour une action recevable, il faut une preuve du préjudice et de l'auteur... ou alors il fait une analyse ADN des déjections ?

Par contre s'il attrape les chats sur son terrain, il a une preuve de leur intrusion.

Donc gardez vos chats et tout ira bien.

Par Mo2321

Bonjour,

Merci pour votre réponse. Oui nous comptons bien les garder à l'intérieur désormais.

Est-ce que le fait de ne plus avoir de déjections dans son jardin depuis que nos chats ne sont plus dehors constitue-t-il une preuve recevable en soi ? si oui comment peut-il le prouver ?

Il peut réellement faire une analyse ADN des déjections de chats qu'il a ramassé ??

Cordialement

Par yapasdequoi

Il ne peut rien prouver. D'autres chats peuvent circuler dans ce voisinage...

Non, l'analyse ADN est une blague.

Maintenant votre seule certitude c'est qu'il ne fera pas de mal à vos chats s'ils restent enfermés.

Par CToad

Bonjour

Pardonnez-moi mais votre question a provoqué un éclat de rire qui a été le bienvenu aujourd'hui

Non, il ne peut pas faire un test ADN : cela coûte cher et ne sert à rien sans comparatif possible (l'ADN de vos chats) que vous n'avez pas à lui remettre sans décision de justice (et j'aimerais tant voir la tête d'un juge qui lirait cette demande

!)

Tranquillisez vous, il ne peut plus rien se passer, vous avez agi sagement en faisant rentrer vos chats, votre mauvais coucheur de voisin devra trouver une autre excuse.

Prenez bien soin de vous

cToad

Par Isadore

Bonjour,

De toute façon le prix des analyses ADN dépassant largement celui du préjudice...

S'il veut vous embêter, il a meilleur compte à aller déposer vos chats dans un refuge ou à la fourrière, où vous devrez aller les récupérer (et éventuellement payer des frais). Ce serait plus rapide et moins cher.

De toute façon il est plus prudent de garder les chats sur sa propriété, il est dangereux de les laisser aller chez les voisins ou sur la voie publique : voitures, chiens, produits ou plantes toxiques, pièges de toute sorte...

Ils sont mieux chez vous sous votre surveillance.

Par Mo2321

Oui il y a pas mal de chats dans notre quartier, même son chien fait ses besoins dans son potager... mais visiblement il a décidé de l'enfermer aussi!

Notre voisin est tellement procédurier et les gens parfois tellement fous que la théorie de l'analyse ADN ne m'aurait pas choqué malgré l'absurdité totale de la démarche! ...

Il tient tête à tout le monde et fait sa loi dans notre quartier depuis son emménagement, en martelant "je n'y peux rien c'est la loi" à tout bout de champs, le cauchemar... vivement le prochain déménagement !

En tout cas merci beaucoup à tous pour vos retours !

On va investir dans des arbres à chats et jouets à la maison pour faire passer la pilule aux minous...

Par yapasdequoi

Il y a aussi des grillages démontables que vous pouvez mettre sur les balcons ou vérandas pour leur permettre de profiter de l'extérieur.

Quand on aime ses animaux on les protège (ce n'est hélas pas l'attitude de tout le monde)

Bonne continuation.

Par AGeorges

Bonjour,

De bons conseils en tapant :

"Animaux domestiques et voisinage"

sur le net.

Attention, vos chats peuvent réagir à l'interdiction de sortir (griffer les murs, les fauteuils, etc.).

Par Mo2321

En effet ils peuvent mal réagir, pour le moment notre plus jeune chat s'adapte bien à l'interdiction, ce qui est moins le cas du plus vieux qui a 13 ans, malgré le fait qu'on s'en occupe beaucoup.

J'ai acheté un harnais + laisse pour sortir avec lui sous surveillance si cela devient vraiment trop dur pour lui.

Par yapasdequoi

Prenez conseil auprès de votre vétérinaire. Les chats sont extrêmement adaptables, sauf cas extrême.

Par CToad

@yapadequoi : c'est vrai mais tous ceux que j'ai connu l'ignoraient avec obstination quand il s'agissait de revenir sur ce qu'ils considéraient être un avantage acquis

Par yapasdequoi

On sort du juridique, non ?
Mon expérience est différente. Mais chaque chat est différent...